

COVID-19

FERMETURE DU PARC LES SALINES ET DU BOISÉ DES DOUZE

Diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 2 avril 2020 — Afin de limiter la contagion de la COVID-19 sur le territoire, la Ville de Saint-Hyacinthe a pris la décision de fermer le parc Les Salines et le Boisé des Douze où des regroupements ont été observés avec l'arrivée du beau temps. Cette mesure entrera en vigueur le vendredi 3 avril à midi.

« De la même manière que les parcs de la Sépaq ou encore le Centre de la Nature du Mont Saint-Hilaire sont désormais fermés, nous emboîtons le pas avec le parc Les Salines et le Boisé des Douze. Nos autres parcs ne sont pas fermés pour l'instant », a mentionné le maire Claude Corbeil.

Rappelons qu'il est également interdit de fréquenter ou d'utiliser :

- les modules et aires de jeux pour enfants,
- le mobilier urbain comme les bancs de parcs,
- les modules d'entraînement en plein air,
- le parc canin,
- le Skate Plaza et les parcs de planche à roulettes,
- les terrains sportifs de tennis, soccer, baseball, basketball, etc.

La propagation de la COVID-19 peut se faire dans ces lieux puisque le virus demeure actif plusieurs heures sur certaines surfaces. Alors la directive de la Santé publique est très claire : restez à la maison !

« Nous misons sur le jugement des citoyens. Restez avec les membres de votre famille résidant à la même adresse. Ne côtoyez pas votre famille élargie, vos amis ou autres connaissances. Votre collaboration pour le respect de ces mesures est essentielle. Il faut faire preuve de gros bon sens. La situation pourrait évoluer et nous contraindre à fermer complètement les autres parcs, si des rassemblements sont observés », a renchéri M. Corbeil.

Besoin d'aide ?

Si vous vivez du stress ou de l'anxiété lié à la situation de la COVID-19, vous pouvez demander du soutien psychologique au 450 778.2572.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8300